



Conseil de
l'Union européenne

Luxembourg, le 25 juin 2018
(OR. en)

10027/18

COAFR 160
MOG 38
MAMA 94
CFSP/PESC 596
CSDP/PSDC 359
COHAFA 46
COHOM 87

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Corne de l'Afrique/mer Rouge - Conclusions du Conseil (25 juin 2018)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Corne de l'Afrique/la mer Rouge adoptées lors de la 3628ème session du Conseil du 25 juin 2018.

Conclusions du Conseil sur la Corne de l'Afrique/la mer Rouge**[Mer Rouge]**

1. Du point de vue géopolitique et stratégique, les deux rives de la mer Rouge ont pris une importance capitale en ce qui concerne les échanges mondiaux, la croissance économique régionale et la stabilité globale de la région. Les développements récents intervenus dans l'ensemble de la région ont mis en évidence les interconnexions et les interdépendances qui existent en mer Rouge, et font qu'il est à la fois urgent et opportun de raviver les liens et de mettre en place une communauté d'intérêts partagés, d'échanges commerciaux, d'investissements et de sécurité. L'Union européenne (UE) est prête à coopérer avec tous les acteurs concernés et à participer à une telle entreprise.
2. La stabilité de la Corne de l'Afrique et la liberté de navigation, de l'océan Indien à la mer Méditerranée en passant par la mer Rouge, toutes deux essentielles pour l'Europe, sont mises en péril par l'évolution de la situation dans la région de la mer Rouge. La recherche d'influence et de ressources stratégiques, ainsi que la militarisation croissante de la côte de la mer Rouge, accroissent les risques dans la région, avec d'éventuelles conséquences sur le plan mondial. Le conflit au Yémen exacerbe les tensions dans la région et menace la sécurité de ses voisins, tout en créant des conséquences humanitaires dramatiques qui pourraient entraîner de nouveaux déplacements de populations, à la fois à l'intérieur du pays et dans la région en général. Conjugués à la crise actuelle dans le Golfe, ces développements sont susceptibles d'avoir un effet direct sur la situation en matière de sécurité et la stabilité à long terme dans la région de la mer Rouge et à proximité de celle-ci.

3. C'est une coopération accrue, et une compétition accrue, qui sert la paix, la sécurité et le développement de la région tout entière. L'absence d'enceinte régionale organisée et inclusive pour le dialogue et la coopération autour de la mer Rouge entrave les progrès sur toute une série de questions, notamment l'intégration économique, ainsi que la paix et la sécurité régionales. L'importance que revêt la voie maritime de la mer Rouge, les répercussions de la crise du Golfe et du conflit au Yémen, ainsi que la situation de fragilité persistante dans la Corne de l'Afrique démontrent la nécessité d'une telle enceinte. Compte tenu de l'attachement de longue date de l'Europe à la prospérité et à la stabilité de la région, et de l'investissement consenti à cet égard, nous encourageons la création d'urgence d'une telle enceinte.
4. L'UE intensifiera la coopération qu'elle mène avec tous les pays de la région de la mer Rouge et d'autres acteurs régionaux et internationaux compétents afin d'encourager le dialogue et d'agir en vue d'atténuer les influences négatives sur la stabilité régionale. Les domaines de coopération pourraient comprendre, entre autres, la prévention des conflits, la sûreté maritime, la protection de l'environnement, le commerce interrégional, le développement des infrastructures et des ports, la promotion de l'économie bleue, la sécurité alimentaire, la mobilité humaine dans la zone de la mer Rouge et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière. La lutte contre le terrorisme, la contrebande de marchandises et la traite des êtres humains, et les incidences accrues au niveau mondial de la criminalité organisée et de l'extrémisme violent, méritent une attention particulière. La coopération en matière de sûreté maritime s'appuiera sur la stratégie de l'UE en matière de sûreté maritime et son plan d'action, les enseignements tirés de l'approche intégrée de l'UE en matière de conflits et de crises dans la Corne de l'Afrique, ainsi que l'action menée par l'opération Atalanta, l'EUCAP Somalia et le groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes, qui ont contribué sensiblement à la lutte contre la piraterie.

[Corne de l'Afrique]

5. À la faveur du renforcement de l'importance géopolitique et économique de la Corne de l'Afrique, de nouvelles possibilités s'ouvrent pour les pays de la région et leurs partenaires. Au cours de la dernière décennie, l'UE a pris des mesures substantielles - grâce à un dialogue politique et à une mobilisation active, à des missions au titre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et à une aide ciblée en matière de coopération au développement - pour soutenir et favoriser de manière globale la paix, la stabilité, la croissance durable et inclusive et la prospérité dans toute la Corne de l'Afrique. Elle continuera d'œuvrer au renforcement de la coopération interrégionale et intrarégionale avec les partenaires de la région, au moyen de tous les instruments disponibles.
6. L'UE est vivement préoccupée par l'ampleur de la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et l'accès à l'eau, dans une région en proie à des catastrophes naturelles récurrentes, au changement climatique, ainsi qu'à des conflits et à des déplacements forcés de grande ampleur. En tant que premier donateur d'aide humanitaire, l'Union continuera à apporter un soutien aux millions de personnes vulnérables touchées, afin de renforcer leur résilience. L'UE appelle les gouvernements concernés à accélérer la fourniture d'une assistance et d'une protection vitales, et notamment à faire face aux problèmes liés à la violence sexuelle et sexiste, en particulier pour les quatre millions de réfugiés, les dix millions de personnes déplacées, leurs communautés d'accueil, les femmes, les enfants, ainsi que les personnes handicapées.
7. La mise en place d'une capacité régionale de promotion de la sécurité, de la prospérité et de la paix est au cœur de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE. L'UE soutient de longue date l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et sa vision de devenir le premier vecteur de paix, de prospérité et d'intégration régionale. Elle continuera à coopérer avec les dirigeants de l'IGAD à l'heure où ils redynamisent ses structures et sa composition et définissent ses priorités et son mandat pour en faire un instrument efficace à même d'assurer une réponse collective aux nouveaux défis mondiaux auxquels la région est confrontée.

8. L'UE encourage l'ensemble des partenaires internationaux, en particulier les Nations unies, l'Union africaine et la Ligue des États arabes, à tout mettre en œuvre pour renforcer la stabilité et la prospérité de l'ensemble de la région. Elle souligne qu'il importe d'assurer une coordination régionale et internationale étroite, en particulier dans le cadre de l'action menée par le représentant spécial pour la Corne de l'Afrique, afin de mieux réaliser ces objectifs.
9. L'avenir de la région repose sur l'attachement au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à la démocratie, à la bonne gouvernance, à la stabilité et à la sécurité de tous, ainsi qu'à la croissance inclusive et durable et à l'intégration économique au niveau régional. Tels sont les principes qui guident l'engagement de l'UE dans la région de la Corne de l'Afrique. L'UE salue à cet égard les mesures concrètes prises récemment par le pouvoir en place en Éthiopie en faveur d'une plus grande participation de toutes les parties, grâce à une liberté politique accrue et à des réformes approfondies, et elle se tient prête à soutenir la poursuite des efforts engagés. L'UE se félicite également des mesures importantes prises au Kenya, et encourage ces deux pays, qui s'attachent résolument à relever leurs défis intérieurs, à continuer d'avancer dans le respect de ces principes, y compris en ce qui concerne la réforme électorale. Ces deux nations possèdent les bases d'un avenir dynamique à même de donner une impulsion à toute la région. L'UE invite tous les pays de la région qui s'attachent à mener des processus constitutionnels, électoraux et de stabilisation, à retirer des enseignements de ces expériences et à résoudre leurs différends internes. Elle souligne qu'il importe de trouver un règlement pacifique durable et inclusif qui apporte sûreté et sécurité et mette un terme aux souffrances de la population du Soudan du Sud, et elle poursuivra dans ce contexte le dialogue qu'elle mène avec les autorités du Soudan du Sud et l'IGAD, y compris au sein du forum de revitalisation de haut niveau.

10. Des changements significatifs se profilent en Somalie, longtemps considérée comme l'épicentre de l'instabilité dans la Corne de l'Afrique. Cette avancée a été rendue possible grâce aux efforts déployés récemment par le gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, notamment la tenue au mois de juin d'une réunion du Conseil national de sécurité, pour la première fois depuis février 2018, ainsi que le rôle essentiel joué par la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour rétablir la sécurité. L'UE a grandement contribué à ce que la Somalie sorte d'un conflit prolongé, et elle est déterminée à poursuivre les relations solides qu'elle entretient avec ce pays. Il est essentiel que la Somalie s'approprie davantage ce processus positif afin de garantir qu'il se poursuive, au niveau tant fédéral que régional. La communauté internationale prévoit de se réunir à l'occasion de la session du forum de partenariat sur la Somalie qui se tiendra à Bruxelles les 16 et 17 juillet 2018, et qui fait suite aux engagements formulés lors de la conférence de Londres sur la Somalie, tenue en mai 2017, et de la session dudit forum organisée à Mogadiscio en décembre 2017. La tenue du forum de partenariat sur la Somalie sera l'occasion de mettre en évidence les progrès réalisés dans ce pays, de fixer les futures priorités et de formuler des engagements en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes politiques, notamment la révision de la constitution, la tenue d'élections sur la base du principe "une personne, une voix" en 2020/2021 et le processus de réconciliation nationale, ainsi que de la relance économique, de la réforme du secteur de la sécurité et de la réponse humanitaire. L'UE se félicite de l'issue de la table ronde des hauts fonctionnaires tenue en avril 2018 dans le cadre des réunions de printemps de la Banque mondiale, en vue d'une normalisation des relations avec les institutions financières internationales en ce qui concerne l'accès aux marchés financiers internationaux et, à terme, d'une réduction de la dette. L'UE soutient fermement un plan de transition progressif et reposant sur des conditions en vue du transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM aux forces de sécurité somaliennes, assorti d'un calendrier précis et d'un financement durable de l'AMISOM. L'UE invite tous les partenaires de la Somalie en Afrique - en particulier les pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM - ainsi que dans l'ensemble du Proche-Orient et au-delà, à soutenir, de manière globale, transparente et coordonnée, les efforts déployés par la Somalie pour se reconstruire et renforcer sa sécurité au bénéfice de l'ensemble de sa population.

11. Dans ce nouveau contexte géopolitique, il est essentiel, pour la stabilité générale et le développement de toute la Corne de l'Afrique, que l'Éthiopie et l'Érythrée règlent les différends qui les opposent depuis longtemps. L'UE se félicite de l'annonce faite récemment par la coalition au pouvoir en Éthiopie selon laquelle elle mettra intégralement en œuvre l'accord d'Alger et la décision de la commission de délimitation des frontières, ainsi que de la décision de l'Érythrée d'envoyer une délégation à Addis-Abeba, et elle invite toutes les parties intéressées à contribuer de manière constructive à ces avancées. En tant que témoin de l'accord de paix d'Alger, l'UE se tient prête à apporter son aide à l'Éthiopie et à l'Érythrée sur la voie de leur réconciliation.
12. Le Nil revêt une importance politique, économique et historique pour la région. Ses eaux sont une source de prospérité commune aux onze pays qui en partagent le bassin. Sans coopération et coordination, la concurrence en ce qui concerne l'utilisation de ce fleuve est toutefois susceptible de contribuer à l'aggravation des tensions dans la région. Compte tenu de la forte croissance démographique de la région et des effets du changement climatique, l'UE se félicite des efforts actuellement déployés par les pays pour nouer un dialogue sur la manière de coopérer au mieux et de parvenir à une identité de vues sur les questions d'intérêt mutuel. L'UE salue également les négociations trilatérales en cours entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan sur le Grand Barrage de la renaissance éthiopienne. Elle se tient prête à soutenir activement une coopération renforcée sur le Nil, à la demande de toutes les parties.
